



Assemblée générale

Distr. générale
20 août 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 74 c) de l'ordre du jour provisoire

Promotion et protection des droits de l'homme : situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Situation des droits de l'homme en Somalie

Note du Secrétariat

Au paragraphe 14 de sa résolution [36/27](#) sur l'assistance à la Somalie dans le domaine des droits de l'homme, adoptée le 29 septembre 2017, le Conseil des droits de l'homme a prié l'Expert indépendant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme en Somalie de lui faire rapport à sa trente-neuvième session et à l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session.

Comme suite à cette demande, le rapport de l'Expert indépendant a été publié sous la cote [A/HRC/39/72](#). Le Secrétariat a donc l'honneur de renvoyer l'Assemblée générale à ce rapport.

* [A/73/150](#).

